

MAIRIE DE BIRON

BULLETIN MUNICIPAL N°85



2e Semestre 2019

MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

C'est le dernier bulletin de la mandature. Tous nos équipements sont modernisés, le dernier étant l'ensemble sportif et en particulier la salle polyvalente.

Celle-ci va être rendue utilisable toute l'année, par l'installation de radiants à gaz.

Les travaux ont pris quelque peu de retard avec les éléments climatiques très violents depuis deux mois.

D'autre part, la traversée de BIRON va être aussi traitée, une première partie, entre l'entrée du lotissement Bacqué et le Café. Une réhabilitation consistant à élargir les trottoirs et reconditionner la chaussée, va être réalisée par la CCLO et le Département.

L'objectif est de rendre la circulation plus douce en la ralentissant, de sorte que la sécurité notamment des piétons

et cyclistes soit améliorée.

Le Lotissement Bacqué est pratiquement tout vendu, il reste 2 lots.

Comme quoi il faut du temps pour concrétiser tout ce qui peut être entrepris, notamment pour assurer, une progression démographique mesurée.

Ce dernier bulletin, nous permet à Bernard AUTAA et à moi, de nous dire notre satisfaction, d'avoir pu exercer avec votre confiance, sans cesse renouvelée, nos différents mandats depuis 31 ans maintenant, en toute sérénité et avec un profond respect mutuel.

Soyez-en remerciés Chers Bironnais !

Bien à vous tous.

Jacques CASSIAU-HAURIE
et Bernard AUTAA



Meilleurs
VOEUX
2020

Ce « numéro 85 » a été conçu et réalisé
par la « commission bulletin » du conseil municipal
Laurine, Sandrine, Laurent & Bernard.
Merci également aux divers rédacteurs d'articles,
pour leur contribution à la fabrication de ce journal.

SOMMAIRE :

VIE COMMUNALE	2-3-4-5-6-7
VIE ASSOCIATIVE	8-9-10-11
ECOLE LO PORTALE	11

VIE COMMUNALE

Décisions Municipales 2019 (au cours des 11 séances de l'année 2019)

IMPÔTS LOCAUX :

Reconduction des 3 taux :
Taxe Habitation : 11,46 %
Taxe Foncière Bâtie : 10,00 %
T. F. Non Batie : 32,94 %
Ce qui génère un produit fiscal attendu de 172 025 € pour l'année 2019.

REVISION DES LOYERS - BAUX RURAUX :

Logement de la Mairie :
469,25 €/mois
Logement du Presbytère :
522,14 €/mois
Convention d'occupation précaire-parcelles du lotissement Bacqué pour l'année 2020 :
122,11 €/ha.

PPGDID (Projet Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur de la CC Lacq-Orthez) :

Imposé par la loi ALUR et soumis à l'ensemble des élus de la communauté ce projet fixe durant les six prochaines années les orientations et actions visant à améliorer la simplification des démarches administratives des demandeurs de logements sociaux et la mise en relation de l'offre avec la demande. **Renseignements** dans un point-info logement social :

A Mourenx, sur rendez-vous au 05.59.60.07.23 ; à Orthez au 05.59.69.82.57.

Ou sur cc-lacqorthez.fr ; <http://rubrique> « vivre et habiter/cartologement, retrouvez :

Possibilité de **créer la demande en ligne** sur www.demande-logement-social.gouv.fr

Ou de compléter un dossier accompagné par un agent du point-info logement :

* A Mourenx, vous serez directement enregistré dans le serveur national d'enregistrement (SNE)

* A Orthez, soit en ligne sur votre ordinateur ou celui d'une cyber base ; soit en déposant la demande chez un bailleur social qui procédera à son enregistrement.

RGPD (Règlement Général Particulier de Protection des Données) :

Depuis le 25 mai 2018, tout citoyen peut demander la communication de l'ensemble des données personnelles que la commune, comme tous les organismes publics sans exception, détient sur lui. Ces organismes sont responsables de traitement, et il peut être demandé l'obtention des preuves que ses données sont correctement protégées et que le RGPD est respecté. A défaut de quoi les démarches contentieuses peuvent être engagées, individuellement ou via une action collective.

Face à la complexité, la commune a confié la prestation au Syndicat Mixte La Fibre64 par l'intermédiaire de la CCLO, qui prend en charge les coûts

de formation.

FOURRIERE ANIMALE DES CHIENS ET CHATS ERRANTS :

Bien que la Communauté de Communes ne soit dotée de cette compétence, elle a joué l'intermédiaire et contribuer à faciliter les démarches en procédant à de simples regroupements de commandes permettant d'obtenir un prix préférentiel.

L'organisation du service fourrière a donc été confiée à la SAS SACPA qui dispose d'une structure à Monein pour une prestation s'élevant à 555,29 € TTC pour l'année 2019 (1,171 €/HT/par habitant (recensement de la population au 1^{er} janvier de l'année N). **Tout animal en divagation doit être signalé à la Mairie, qui si recherche infructueuse du propriétaire, contacte les services de la SACPA.** (Le coût pour récupérer son animal errant s'il est identifié, s'élève à 93€)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LAGOR :

Le syndicat a été dissous au 31 décembre 2018. Un solde créditeur d'un montant de 2 910,59 € a été restitué à la commune.

DENOMINATION :

La voie qui dessert les commerces et locaux de la ZA Plaine des Bois a été baptisée « Rue des Commerces ».

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES E.R.P

(Etablissement recevant du public) :

Après consultation, la société SOCOTEC a été retenue pour vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des installations électriques du complexe sportif pour un montant de **330 € TTC/an.**

MAINTENANCE DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Après consultation, la prestation a été confiée à la société EXPABA, basée à Hasparren. Elle porte sur le contrôle périodique des extincteurs, Blocs autonomes de sécurité (BAES), trappes de désenfumage.

MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE DU STADE :

Après consultation, la réalisation de l'entretien de l'éclairage du stade a été confiée à la société CEGELEC pour une durée de 3 ans, pour un montant de:

1 815,10 € HT.

ECLAIRAGE DU STADE :

L'augmentation de la puissance nécessaire au fonctionnement de l'éclairage du

stade municipal, de 36 kvA en 72 KvA, a nécessité également quelques travaux supplémentaires : l'installation

d'un disjoncteur, la modification du tableau général et un contrôle technique.

BILAN FINANCIER DE L'OPERATION (2018 - 2019) :

	DEPENSES	RECETTES	
		LFNA (*)	ETAT (TVA)
Etude de Sol	1970,40	8 746,40	323,22
Eclairage du stade	56 958,48		9 343,47
Branchement ENEDIS	3 733,78		612,49
TOTAL € TTC	62 662,66	8 746,40	10 279,18
COÛT FINAL DE L'OPERATION		43 637,08	

(*) LFNA : Ligue Football Nouvelle Aquitaine dont la subvention est en attente. A percevoir sur le budget 2020.

L'installation de ce nouvel éclairage homologué a fait l'objet d'une inauguration le **Mercredi 30 janvier 2019** en présence de Monsieur Janick SEYNAT, représentant la FFF Ligue de Football Nou-

velle Aquitaine, Président de la Commission Départementale des Installations Sportives, pour le District 64, des dirigeants et joueurs de l'Etoile Sportive Pyrénéenne, des acteurs de la vie associa-

tive Bironnaise. Quelques Bironnais, élus du territoire de la Communauté de Communes Lacq-Orthez également conviés à cet événement, avaient fait le déplacement.

ELECTRIFICATION RURALE :

✓ Enfouissement des réseaux au chemin « Hia Dé Péré » :
Réseau électrique : Coût de l'opération : **139 900,83 € TTC.** Reste à charge pour la collectivité **53 601,21 €** dont

5 068,10 de frais de gestion ; financé par emprunt auprès du syndicat d'Electrification.
Réseau communications : Coût de l'opération : **22 282,72 € TTC,** dont **813,24 €** de frais de gestion ; financé par emprunt par le

syndicat d'électrification.

✓ **Réseau basse tension aérien :** des travaux de sécurisation / renforcement du P7 « Latrubesse » et P16 « Moulin » sont programmés.

COMPLEXE SPORTIF :

Conformément au code de la commande publique une consultation a été diffusée dans les journaux d'annonces légales. Les marchés ont été attribués le 11 juillet 2019 aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessous, avec une répartition des travaux en 2 lots : TCE1 (Tout corps

d'état) réfection toiture avec 4 sous-traitants pour les travaux de désamiantage, échafaudages, peinture, charpente métallique.

TCE2 (Tout corps d'état) : Electricité avec sous-traitance de la plomberie, maçonnerie, menuiserie, vrd.

Les travaux ont démarré dans d'excellentes conditions cli-

matiques de juillet à octobre. Plus compliqué depuis, avec les pluies incessantes, qui ont compliqué les travaux de désamiantage. Une succession d'arrêts / reprises de chantier conduisent à un report dans la date de réception de chantier ; aujourd'hui fixée au 16 janvier 2020.

A suivre

	NOM de l'ENTREPRISE	TRAVAUX	MONTANT HT
TCE1	GASCOGNE ETANCHEITE	Rénovation des toitures et façades	259 589,30
	Avenant	Peintures	8 031,52
TCE2	AQUITELEC	Création d'une toilette PMR, chauffage, électricité, remplacement chaudière	121 071,20
Options drainage, enseigne lettrage et logo			5 641,20
Sous-total (1)			394 333,22
Maîtrise d'œuvre	O2Cen		19 600,00
Coordin. SPS	VERITAS		2 950,00
Contrôle Technique	APAVE		2 790,00
Diagnostic amiante	COBET 2CS		900,00
Diagnostic charpente	COBET		2 100,00
Etude énergétique	CEP		134,40
Alimentation gaz	GRDF		1 192,76
Sous-total (2)			29 667,16
		TOTAL HT	424 000,38
		TOTAL TTC	508 800,46
FINANCEMENT			
Fonds de concours	CCLO		165 230,00
Subvention DETR	ETAT		96 568,75
FCTVA	ETAT		78 772,00
Subvention Eco énergie	SDEPA		3 000,00
Emprunt long terme	COMMUNE		100 000,00
Fonds propres	COMMUNE		65 229,25
		TOTAL TTC	508 800,00



CENTRE DE LOSIRS SANS HEBERGEMENTS :

Suite à la cessation d'activité de l'Amicale Laïque d'Orthez en fin d'année 2019, la Mairie d'Orthez a informé de la création du service ALSH (Accueil de Loisirs sans hébergement) à compter du 2

janvier 2020.

Notre commune maintien son engagement en date de 2015 avec l'amicale Laïque, pour une participation financière de 5€ par jour et par enfant avec un versement directement aux familles sur présentation de la facture quel que

soit le centre de loisirs fréquenté.

Nous vous invitons donc à vous présenter au secrétariat de la Mairie à chaque fin de mois afin que nous procédions au versement de cette participation.

FINANCES DE LA COMMUNE :

• COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - Budget principal :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2017		32 475,66		
Opérations de l'exercice	326 369,94	356 292,48	153 435,37	120 618,82
Restes à Réaliser	0	0	3 591,31	0
TOTAUX	326 369,94	388 768,14	157 026,68	120 618,82
RESULTATS		62 398,20	36 407,86	
EXCEDENT GLOBAL		25 990,34		

• COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - Budget annexe du Lotissement Bacqué :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2017	0	0	0	0
Opérations de l'exercice	139 878,45	139 878,45	67 126,69	95 050,83
Restes à Réaliser			0	0
TOTAUX	139 878,45	139 878,45		
EXCEDENT GLOBAL	0		27 924,14	

Recensement de la population

Cette année la population de Biron est concernée par le recensement.

Il se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Comme en 2015, l'agent recenseur Marie Bernard DUBARRY vous rendra visite en vous déposant les questionnaires et instructions qui permettront de le faire par internet.

Elle est rendue obligatoire par

la loi mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'Etat au bud-

get de la commune.

Votre participation est essentielle et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous lui réserverez.



Cérémonie « Petit Bois de Dédé » samedi 7 septembre 2019

André, au petit Nom de « Dédé », est décédé en décembre 2018. Frère d'une fratrie de 6 enfants : Robert, Marcel, Danièle, Simone et Francis. Enfants de Pierre LATRUBESSE et de Jeanne Noémie BOURDEAU.

Ces familles traditionnelles de nos villages, issues de petites propriétés agricoles. Un des membres restait sur l'exploitation, les autres se trouvaient un métier, en l'occurrence dans l'artisanat comme Robert et Marcel en créant leur entreprise, les autres se mariaient parfois avec des propriétaires ou des artisans, comme Danièle ; les derniers, eux étaient embauchés dans les entreprises locales, comme Francis par exemple. C'est le cas d'André, à la SAPSO, devenue SAICA (fermée depuis). Mais les personnes comme lui restaient des ruraux et ils cultivaient leur lopin de terre, jardin et parcelles de belle façon.

Ce souci de pérennité du pa-

trimoine foncier, il le concrétisa dans les années 80, en décidant de le planter sur un peu plus d'1 ha, avec pas moins de 1 200 chênes rouges d'Amérique et 150 tulipiers de Virginie, devenus magnifiques.

Ses amis, l'aident dans cette tâche, comme Jean CAUMIA, Pierre NABARROT, Georges LABORDE, Georges DARTIGUELONGUE.

Il procédait lui-même à l'entretien, à l'élagage, à l'éclaircissement pour permettre à ces jeunes pousses de se développer harmonieusement, pour le résultat que vous apercevez aujourd'hui, splendide !

Nous sommes heureux et fiers que « Dédé » ait voulu à tout prix léguer ce bois à la commune.

Bien sûr, cela nous engage à le maintenir en bon état. Pour cela, nous allons confier une mission à l'office National des Forêts, (déclinaison départementale), pour évaluer l'état

sanitaire et nous conseiller pour une conservation durable.

Le cabanon est en l'état, agrémenté de quelques tags ou autres décorations.

Bien sûr, nous le maintiendrons étanche, puisqu'il est bien utile aux marcheurs.

Nous avons reçu ce legs le 12 Novembre 2009 en toute discrétion.

Dédé ne souhaitait pas que nous donnions de l'emphase à ce geste. Nous lui avons désobéi entre guillemets, ce 7 septembre dernier car nous tenions absolument à ce que les Bironnais le sachent et mesurent la qualité de ce don en installant cette plaque qui fut dévoilée par sa sœur Danièle et son frère Francis, en son honneur.

Merci à lui.



« Dédé » s'adonnait également à confectionner de ses mains, divers objets : Tableaux avec lettres et nombres en bois que les élèves utilisent tous les jours à l'école pour inscrire la date, crayons, porte-crayons et panneaux signalétiques des associations



Repas festif

En guise de Fête Locale, le Conseil Municipal a organisé le 7 septembre, un repas suivi d'une soirée disco endiablée. 225 convives ont répondu présent au repas.

Nous remercions les Bironnais qui sont venus apporter leur aide pour le montage et démontage du chapiteau.

Grâce à l'entraide, la volonté

des élus et des employés municipaux, ce repas fût une nouvelle fois un succès total.



Et la soirée dansante familiale, chaleureuse, conviviale fut appréciée par tous.



Commémoration du 11 novembre

Firmin VISPALIE est né à Biron le 17 septembre 1887. Affecté à la 18ème Section d'Infirmiers Militaires, il obtient le grade de Caporal, matricule 874.

Il est décédé à Biron, le 10 novembre 1917, des suites d'une maladie contractée pendant la guerre.

Reconnu Mort pour la France.

Il n'était pas inscrit sur notre Monuments aux morts, comme les autres combattants, ce qui est fait désormais.

Nous avons en Mairie un cadre sous verre, où figurent 18 noms avec leur photo. Mais deux noms ne sont pas gravés sur notre monument : Jean-Louis GAMBADE, qui est inscrit à Lanepalaa. Et Pierre BASQUE, inscrit à Jurançon.

L'Association « Mémoire du canton de Lagor et des Vallées » nous précise que quant on dit que des morts pour la France sont oubliés, c'est souvent parce qu'ils sont inscrits ailleurs, notamment dans la cité de leur résidence.

Nous sommes heureux

d'avoir pu réparer cet oubli, que Jean-Jacques AUTAA connaissait un tant soit peu.

Henri AUTAA et Jeanne Léonie VISPALIE, sœur de Firmin, hébergèrent pendant la Guerre de 39-45, un jeune enfant juif et le sauvèrent de l'holocauste.

Aujourd'hui leurs noms figurent sur le mur de YAD YASHEM à JERUSALEM, comme toutes les familles européennes qui luttèrent contre le nazisme, avec humanité.

Merci à cette grande famille Bironnaise.

Marc Ricoti nous a quittés !

Nous l'appelions Jean-Marc, ainsi qu'au sein de l'entreprise Goardère pendant les 38 ans où il a collaboré à la marche de cette entreprise de réputation internationale, dans le secteur des arts de la table qui était basée à Biron.

Nous garderons de Jean-Marc le souvenir de sa gentillesse,

de son dévouement aux causes qu'il affectionnait particulièrement, l'Histoire locale, par sa participation active à la publication de l'association « Mémoire de la Vallée du Laa », la généalogie dont il avait fait son passe-temps préféré et le bien communal par son engagement au Con-

seil Municipal de Biron, où il a siégé durant trois mandats. Nous nous souviendrons de lui.



Tennis de Table Biron-Orthez



Le club de Tennis de Table Biron Orthez s'est exilé depuis septembre dans les salles des communes de MONT et de LOUBIENG que nous remercions chaleureusement pour leur accueil et la mise à disposition de leurs équipements. Encore quelques semaines d'attente et nous aurons bientôt le plaisir de retrouver la salle de Biron rénoverée et chauffée !

Quel plaisir de pouvoir bientôt bénéficier des degrés nécessaires pour pratiquer notre sport dans de bonnes conditions et réunir toutes nos équipes pour des rencontres acharnées.

Nous aurons à ce titre l'occasion d'accueillir pour le troisième fois la journée des féminines du département le 16 février 2020, une belle occasion pour les bironnaises de venir à la salle et tester un sport adapté à toutes et tous.

La saison en cours a vu plusieurs nouveaux licenciés rejoindre le TTBO, pour une pratique loisir ou en compétition. C'est une très bonne nouvelle et gageons que nos

nouvelles installations seront un atout pour accueillir de futurs pratiquants.

Avec ces effectifs étoffés, nous proposerons d'allonger notre créneau du mardi soir pour offrir une soirée supplémentaire à la pratique du Tennis de Table.

Côté sportif, les 4 équipes engagées ont obtenu des résultats très satisfaisants. Nos leaders techniques échouent de très peu pour la remontée en régionale, nos anciens assurent leur maintien en Promotion Régionale et nos deux équipes de Division 2 ont joué les tout premiers rôles. Le TTBO3 réussit à ce titre un sans-faute avec 5 victoires en 5 matches et seulement 2 parties de perdues sur 50 jouées ! Cette équipe obtient donc sa montée en Division 1.

Nous engageons ces 4 équipes en phase 2 avec l'espoir d'un retour en régionale pour la saison prochaine.

Les jeunes ont formé une belle équipe en Division 2 et

défendent parfaitement les couleurs du club dans leurs championnats dédiés. Encore trois médailles obtenues lors du premier championnat jeunes d'octobre 2019.

Pour finir, merci encore à la municipalité de Biron d'avoir engagé d'importants travaux et n'hésitez pas à pousser la porte de la salle pour faire les curieux, nous rencontrer, encourager nos équipes et pourquoi pas nous rejoindre.

Le Président

Manu PARENT

Site internet du club :

ttbiron.cd.st

Courriel du club :

TTBO@lavache.com



Yoan - Rémi - Maxime

Les 3 jeunes médaillés du TTBO au championnat jeune d'octobre 2019

Le Cochonnet Bironnais



Comme prévu, **notre club a célébré ses 30 ans** d'existence le samedi 31 août dernier. En présence de Monsieur le Maire, de représentants du Comité Béarn-Soule, de nombreux licenciés, de sponsors mais aussi de voisins invités pour l'occasion. Nous avons partagé un vin d'honneur et un buffet sous notre chapiteau.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 8 novembre dernier. En ouverture de séance, le Président, Jacky LAVIGNE adresse ses remerciements, remercie la Mairie ainsi que

Le Club de Modélisme

Nous avons, depuis quelques années déjà, passé une convention avec la municipalité de BIRON, pour faire évoluer nos bateaux de modélisme sur les lacs des Barthes.

Notre activité et notre animation est toujours appréciée par tous les promeneurs qui viennent passer un moment de détente autour de ce magnifique site, et nous entretenons de très bonnes relations avec les pêcheurs et tous les intervenants qui entretiennent les lacs des Barthes.

Nous sommes présents les Samedi après-midi, bien sûr avec le beau temps et un peu

tous les sponsors pour leurs aides financières et matérielles. Grâce à eux, la santé financière de l'association se porte bien. Sur le plan sportif, nos licenciés ont bien participé aux diverses compétitions de la saison 2019 (sans résultat notable).

Pour 2020, Jacky LAVIGNE continue son mandat de Président accompagné de Michel LOPEZ (Trésorier), Jean-Paul LABAT (Secrétaire) et 9 membres du bureau.

Les concours 2019 organisés par le club ont connu une bonne fréquentation de participants. Par contre le Grand Prix du 24 août (pourtant doté de 500€) n'a pas eu l'affluence escompté, en cause : plusieurs concours de fête aux

de vent pour faire naviguer nos voiliers, et quelques fois au cours de la semaine.

Notre temps fort se situe fin Aout ou début Septembre, pour notre fête annuelle sur ce site, ou tous les habitants de Biron et des alentours sont invités à voir évoluer nos modèles. Lors de notre dernière manifestation, nous avons invité les clubs de Lourdes et Theze, et avons eu la visite d'un club de Pau avec de vraies 2 CV, ainsi que celle de motards avec des modèles anciens, pour le bonheur de tous.

N'hésitez pas à nous contac-

alentours et surtout la chaleur sur notre terrain peu ombragé.

Comme chaque année, notre club a participé au Téléthon en organisant un concours amical le samedi 7 décembre dernier. L'intégralité des recettes (vente de boissons, de pâtisseries et dons) a été reversé au profit du Téléthon 2019. Tous les après-midi, à partir de 14 heures il y a des joueurs sur le terrain. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre et nous affronter, nous ne sommes pas tous des foudres de guerre ! Tout ce que vous risquez, c'est d'attraper le « virus de la Pétanque » et « d'embrasser les fesses de Fanny ».

ter, si vous voulez partager avec nous, notre passion.



CONTACTS

Jean-Michel GRANGE

grange-jean@wanadoo.fr
06 09 21 45 55

Michel SARROUILHE

michel.sarrouilhe@gmail.com
06 87 97 52 79

FACEBOOK.COM/MODELISME.MOURENX

2 rue Charles de GAULLE
64150 MOURENX

L'ES Pyrénéenne



Après une année record en effectif et le passage du trophée de la coupe du monde sur notre commune lors de l'organisation de finales du district des Pyrénées-Atlantiques, le club va toujours aussi bien avec à ce jour 254 licenciés.

Le bureau du club nouvellement recomposé est présidé par Benoit Raffier et l'indispensable Jean-Philippe Tauzia. La mission principale est de répondre aux nombreuses attentes de toutes les équipes.



Chez les Féminines, il y a 79 licenciées, avec 2 équipes seniors, 1 équipes U17/U14, 2 équipes U13/U11 et une école de foot U10/U6. Toujours aussi motivées, nos féminines participent à divers championnats départementaux et pour certaines un championnat avec nos voisines Landaises.

Après une belle fin de saison 2019, nos seniors évoluent dans le plus haut championnat

à 8 et nous avons même engagé une équipe réserve.

Chez les Garçons, 143 Licenciés, avec 2 équipes seniors à 11, 1 équipe vétérans, 1 équipe U17, 2 équipes U13, 2 équipes U11 et une école de foot avec 17 U9 et 12 U7. Toujours en groupement de U11 à U17, les effectifs se stabilisent mais nous avons perdu une catégorie à l'intersaison. Nos petits sont toujours motivés et bien cadrés. A noter le retour cette année du jeune Nicolas Zareba comme encadrant. Quant à nos seniors qui se rajeunissent encore cette année, ils sont encadrés par Azevedo Yannick, Majourau Laurent, Rancez Mathieu, Pourtau Benoit et Tauzia Jean



Philippe. Après une belle fin de saison dernière, le début de saison est prometteur pour les 39 joueurs qui composent le groupe. A noter que lors d'un match de coupe la moyenne d'âge était de 19.3 ans et 10 joueurs sur le terrain ont fait tout leur apprentissage au sein du club. Même nos vétérans ont rajeuni, suite à l'arrêt de certaines figures, bravo à ces derniers pour leurs longues carrières...

Coté résultats, pour l'ensemble de nos catégories, il est difficile de faire un bilan tant ce début de saison a été compliqué avec les très mauvaises conditions météo.

Soulignons aussi la présence de 3 arbitres au club cette saison. En effet, **Amaia Saez Danillo suit des formations pour devenir arbitre officiel.** Nous lui souhaitons bon courage dans sa formation en espérant la voir très vite rejoindre Hervé Latrubesse comme arbitre officiel du club.

Nous finirons par remercier nos 32 dirigeants(es) qui œuvrent sur et en dehors du terrain pour le bon fonctionnement général du Club.

Le Président, Benoit Raffier.

Soleil d'Automne

48 personnes ont répondu à l'invitation du repas de fin d'année offert par le club. Au total nous avons 58 adhérents. Deux jeunes retraités se sont joints à nous à l'occasion de ce repas. Jean-François Tredjeu qui vient de s'installer dans la maison familiale, chez Sentou, Philippe MILHET chez Lamouret. Un très bon moment de con-

vivialité et de partage devant un bon repas.

Le Club Soleil d'Automne souhaite à tous de Joyeuses fêtes et à bientôt pour le prochain repas qui aura lieu à Mardi-Gras.

La Présidente,
Gisèle POURTAU-MONDOUTEY.



L'École Lo Portalé

Quoi de neuf à l'école Lo Portalé ?

Les 71 enfants de l'école ont été accueillis à la rentrée par **Mme Damestoy, la nouvelle directrice**. Et c'est avec la perspective de beaux projets qu'a démarré cette année scolaire.

En effet, tous les enfants de l'école participent aux projets Maternelle et Cinéma ou Ecole et Cinéma selon l'âge. Ainsi, dans le cadre de leur parcours d'éducation artistique et culturelle, ils vont assister à trois séances de cinéma (2 pour les maternelles) dans l'année au cinéma Le Pixel d'Orthez. Les projections sont préparées en amont et exploitées en aval en classe. Le transport et les entrées au cinéma sont pris en charge par l'association des parents d'élèves « les Fauvettes » qui a renouvelé son bureau cette année. Pour ce premier trimestre, les élèves de mater-

nelle ont vu La Pie Voleuse (un ensemble de trois courts-métrages) et ceux de l'élémentaire, Shaun le Mouton (un film d'animation utilisant la technique d'animation en volume).

Par ailleurs, depuis la rentrée, la classe de CE2-CM1-CM2 a découvert ce qu'étaient la philanthropie et l'empathie dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC). Ils ont travaillé sur les différentes causes pour lesquelles on peut s'engager : l'éducation, l'accès à l'art et à la culture, la santé, la pauvreté et l'exclusion, l'environnement et les droits

de l'homme. Ensuite, ils ont choisi de défendre la cause de l'environnement. Et pour cela, ils vont contacter une association locale qui protège les animaux, la nature ou qui recycle les déchets afin de s'investir auprès d'elle.

Enfin, depuis la rentrée des vacances de Toussaint, Tatiana Fesselet est en service civique dans l'école. Elle assiste avec efficacité les enseignantes dans la préparation matérielle de la classe ou la prise en charge de petits groupes.

La Directrice Maider Damestoy.



MAIRIE DE BIRON

Ouverture au public :
le lundi de 10 h à 12h
Le mardi et jeudi
de 16h30 à 18h30

Téléphone : 05 59 67 00 75
Télécopie : 05 59 69 47 85
Messagerie :
mairie.biron@wanadoo.fr

FORMALITES

TRIBUNAL ADMNISTRATIF DE PAU :

Depuis le 30 novembre 2018, tout citoyen judiciaire pourra, s'il le souhaite, saisir le Tribunal administratif de Pau de sa requête par le site www.telerecours.fr.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

Désormais, la plupart des démarches administratives comme 1ère demande, renouvellement, perte, vol de la CNI, du Passeport, permis de conduire, inscription sur les listes électorales recevables toute l'année, peuvent s'effectuer sur le site Internet :

<https://www.interieur.gouv.fr>

Sélectionner : Mes démarches

☛ Téléservices (pour les démarches en ligne) ou Formulaires. Suivant la demande vous êtes dirigés vers un autre site (service public, ou ants,..)

Les certificats liés au véhicule, permis de conduire se font uniquement en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou chez un garagiste agréé par la Préfecture (Liste des professionnels habilités). En bref, ces sites vous expliquent, renseignent au travers de fiches, sur vos droits, renseignent sur les démarches et comment les accomplir.

ETAT CIVIL



Naissance

Maëlys, Angélique, Marine MARTIN

Mariage :

William HAURIE et Capucine CAUCHI le 20 juillet 2019

Décès :

Michel, Louis, Jean DESSOLLE le 27 août 2019

Marc RICOTI le 3 septembre 2019

NUMEROS UTILES



URGENCE SECURITE GAZ :

Appeler GrDF au **0 800 47 33 33**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL : appeler GrDF

au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

POUR LES ABONNES Gaz de France DOLCE VITA:

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

ENEDIS (anciennement ERDF)

Dépannage tous clients : 09 726 750 64

Raccordements et services clients : 0 969 321 869

Direction Départementale : 05 59 58 64 44

SAUR Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 00

Accueil: Avenue Charles Moureu 64150 MOURENX

les lundi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Courrier : TSA 20005 64239 LESCAR CEDEX

TELEPHONE – France TELECOM

Service clients : 1016 (appel gratuit)

Assistance technique : 3900 (choix 1)

Ligne en panne : 1015 - 24h/24h et 7j/7j (appel gratuit)

Courrier : Service clients - TSA 80016 - 59878 LILLE CEDEX 9

INFIRMIERE LIBERALE

Céline BRISSARD - Tèl : 06 22 33 15 13

20, route de Brassalay - 64300 BIRON